

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

L'an deux mil quinze
Le 28 août à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 août 2015
PRESENTS : MMES BOULAI – COUTEAU
MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES –
BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE – FAURE
EXCUSES : MMES GAILHOUSTET – MOUNIER – PÉNIGAUD
M SUTRE
POUVOIRS :
MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN
MME MOUNIER a donné pouvoir à M BARRAL
MME PÉNIGAUD a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES
M SUTRE a donné pouvoir à M BOIVENT

M ESTIENNE a été nommé secrétaire.

2015-08-10 D

Objet : Marché RD 11 – Avenant n°1

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2015-04-01 D relative au choix de l'entreprise pour les travaux d'aménagement du bourg par laquelle il avait été décidé de retenir l'entreprise 2 M.T.P pour un montant de 79 251 € TTC.

Monsieur le Maire expose qu'à l'issue des premières réunions de chantier et au regard de l'enveloppe budgétaire disponible, il pourrait être opportun de revoir l'aspect qualitatif du projet. Il indique que la commission « travaux » et le bureau d'étude ont proposé les 3 améliorations suivantes :

- remplacer la finition « calcaire » des trottoirs par une finition « grave ciment »,
- traiter les entrées des riverains en enrobé noir à l'identique de la chaussée,
- remplacer la finition « calcaire » du rétrécissement par une finition « béton désactivé ».

Ces modifications ont été chiffrées par le bureau d'études à 11 871,66 € et validées par la commission « travaux ».

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à un avenant au marché dont le montant s'élèverait dorénavant à 91 122,66 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité, la plus-value et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer l'avenant au marché.

Fait à Jauldes, le 31 août 2015

Le Maire
Eric SAVIN

